

Courrier des lecteurs

Réinventer l'Eglise protestante?

Lettre du jour

Genève, 19 juin. L'Eglise protestante de Genève souffre-t-elle de la maladie d'Alzheimer? Est-elle atteinte d'autisme? On peut légitimement se poser la question en lisant l'article intitulé «L'Eglise protestante se réinvente pour survivre» et paru dans la Tribune de Genève de samedi 15-16 juin 2013.

L'erreur de ce projet consiste à considérer le fait de réinventer l'Eglise comme une grosse réforme qui s'impose. Oublions le passé et réinventons l'Eglise! Tel est le leitmotiv de la direction de l'Eglise protestante. Mais peut-on faire table rase de ce que nos ancêtres nous ont légué? A ce sujet il est utile de citer la recommandation du professeur Roger Mehl. «Quand on participe aux assemblées ecclésiastiques,

écrit-il, on s'aperçoit très vite que ce qui nous manque le plus, c'est la mémoire: nous abordons toutes les questions comme si elles étaient neuves et comme si nous sommes les premiers à les traiter. Nous faisons peu de cas de la sagesse de nos prédécesseurs immédiats et, d'un synode à l'autre, nous oublions nos propres décisions.»

Les réformateurs Martin Luther, Ulrich Zwingli et Jean Calvin n'ont jamais voulu inventer ou réinventer l'Eglise. Ils se sont souvenus de ce que l'Eternel avait promis. La mémoire dans la Bible a bien des façons de prolonger dans le présent l'efficacité du passé.

Or l'Eglise protestante de Genève s'installe dans le drame de l'oubli. La nouvelle restructuration en préparation le confirme.

Bernard Buunk, pasteur



PIACO BATTISTON

Poudlard a une antenne à Veyrier

Carouge, 17 juin. Dernièrement j'ai eu le plaisir d'être invité à une représentation d'un spectacle peu ordinaire: la soirée annuelle de «l'École de Magie de Veyrier». Eh oui, ce genre de cours particuliers existe à Genève, ce n'est certes pas le Poudlard de Harry Potter, mais une école regroupant des jeunes de 6 à 18 ans, dans différentes sections, et qui possèdent tous la même passion pour la prestidigitation. Sous la houlette éclairée d'un magicien professionnel, Stanislas, président du «Club des magiciens de Genève», de nombreux jeunes apprennent ou se perfectionnent dans le domaine de l'illusion. Lors de cette soirée, j'ai admiré le talent et la créativité de ces «apprentis» qui deviendront certainement des magiciens confirmés par la suite. On critique souvent les jeunes, pas toujours à tort, mais j'ai admiré ce spectacle très varié et

coloré. Il y avait une séquence de «Pirates des Caraïbes», une fillette devant les pensées de spectateurs, un guéridon volant sous le nez des spectateurs, et bien d'autres merveilles. Bravo à Stanislas également pour avoir imaginé ces séquences et les avoir fait travailler pour obtenir un excellent résultat. Voilà des jeunes gens et jeunes filles qui savent utiliser intelligemment leurs loisirs, je tenais à le souligner.

Jean Graf

Une taxe pour les buveurs et les fumeurs

Genève, 19 juin. «Être soigné après 80 ans est-ce un luxe?» Les différents intervenants traitant de ce sujet font complètement abstraction de l'avis des intéressés. Comme tout un chacun, ils ont droit à l'information et à la décision d'entreprendre ou de poursui-

vre un traitement, surtout s'il s'agit d'une intervention chirurgicale. Ils ne sont de loin pas tous atteints de démence. Il est évident que les coûts de la santé ne peuvent que s'accroître. Tous les facteurs sont au rouge avec l'augmentation de la durée de vie qui engendre toutes les maladies dégénératives, les nouvelles découvertes médicales aussi bien sur le plan des moyens d'investigation que des traitements. Il est grand temps que tous ceux qui volontairement exposent leur

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

santé par la consommation d'alcool et de tabac payent une taxe qui devrait être versée directement aux caisses maladie (CM) et ne devrait pas être utilisée pour boucher des déficits de l'Etat. Il y aurait également d'importantes économies à réaliser en rationalisant les moyens d'investigation médicaux et les organes administratifs des CM. À bon entendeur.

Dr Bernard Haenni

Un effet de la canicule?

Genève, 19 juin. Je ne citerai que la dernière phrase d'un article bien confus sur la canicule, paru le 18 juin en page 19 de la Tribune de Genève: «La Ville a seulement distribué les flyers (et in french?) préventifs élaborés par Genève.» Sommes-nous une ville, un canton ou un Etat ou si vous préférez une République? Serait-ce la chaleur?

Edgar Bur

Lu sur les blogs



Mais que font les socialistes du Conseil fédéral?

Diego Esteban: Ce mois de juin est un mois sombre pour les socialistes suisses: leurs deux représentants au Conseil fédéral se font remarquer. En effet, le 9 juin dernier, le peuple suisse a accepté une modification urgente de la loi sur l'asile, présentée par Simonetta Sommaruga, qui, en résumé, vise à fermer une à une toutes les écoutilles de la fameuse «barque» helvète, dans la droite lignée de la politique d'immigration réactionnaire et aveugle menée par l'UDC, et suivie sans concession par le PLR, le PBD et le PDC (mais celui-ci plus modérément). Quant à Alain Berset, celui-ci défendra prochainement l'adoption de la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans... <http://soliloques.blog.tdg.ch>

La dignité du Parlement suisse

Jacques-Simon Eggly: On peut avoir des frissons après le rejet du projet de loi urgente par le Conseil national. Quelles seront les réactions des autorités américaines: Ministère de la justice, procureurs, juges... On peut se demander si les collaborateurs des banques suisses auront encore les maigres garanties que semblait leur promettre cette loi. On peut s'interroger sur les conséquences pour certaines banques... Pourtant, à la place de la majorité des conseillers nationaux j'aurais eu la même attitude. J'aurais voté non. Pourquoi?... <http://jseggly.blog.tdg.ch>

Naxoo, les raisons d'une vente devenue inéluctable!

Simon Brandt: Alors qu'on entend déjà des arguments mensongers et fallacieux sur le dossier Naxoo, et que cela ne va aller qu'en s'accroissant avec le débat parlementaire puis la campagne référendaire, il est nécessaire de rétablir quelques vérités et d'expliquer la position du PLR sur ce

dossier. A ceux qui affirment que cette vente est un bradage du service public, il convient tout d'abord de rappeler que la mise de départ de la Ville, qui fut à l'origine de la création de cette société, par l'intermédiaire de Guy-Olivier Segond dans les années 80, n'était que de 2.5 millions de francs. Et comme la vente se fera pour un montant de 57.5 millions, on peut déjà voir là un bénéfice net pour la collectivité publique. La vente a aussi pour but de permettre à l'entreprise un développement qui lui permette de sauvegarder l'emploi, chose qui n'est de loin pas acquise en cas de maintien dans le giron municipal... <http://simonbrandt.blog.tdg.ch>

Banking Secrecy and the Reconciliation of Swiss Values

Daniel Warner: The recent pressure on Switzerland to cooperate with the United States and eventually other countries to transmit banking information has sent shock waves from Zurich to Geneva and afar. The lower house of Parliament has voted not to consider the Federal Council's proposal to cooperate with the American authorities. The general opinion throughout Switzerland has

been of unfair intervention in internal affairs by the U.S., if not a downright violation of sovereignty. In addition, the vocabulary used bemoans capitulation before the forcing exercised by the superpower. In sum, a grave injustice is being done by the United States to Switzerland. A brief comment by Patrick Odier in a televised interview opens another perspective... <http://danielwarner.blog.tdg.ch>

Antananarivo, la cité du chaos

Nicolas Fournier: La capitale de Madagascar est un lieu des plus singuliers. Pour le visiteur européen habitué à un ordre relatif, le chaos régnant dans les rues d'Antananarivo est tout sauf familier. L'utilisation du terme de «jungle urbaine» prend tout son sens lorsque l'on explore les artères étroites et bondées de la plus grande ville du pays. États et stands occupent la plupart des routes du centre-ville. Les quartiers principaux font l'effet d'un gigantesque marché à ciel ouvert à travers lequel tentent d'évoluer tant bien que mal des milliers de véhicules. <http://nfournier.blog.tdg.ch>

Le critère de l'âge vu par l'OIT

L'invité

Michel Celi Vegas
Président du Cecal *



Le rapport du directeur général, «L'emploi et la protection sociale face à la nouvelle donne démographique», présenté lors de la 102e Conférence de l'OIT (Organisation internationale du travail), évoque les politiques liées au vieillissement de la population.

La population mondiale passera de 6,9 à 9,3 milliards d'ici à 2050. Son vieillissement suivra la même tendance. En 2030, il y aura davantage de personnes âgées de plus de 60 ans que d'enfants de moins de 10 ans, et les trois quarts des personnes âgées vivront dans les pays en développement.

Deux facteurs entraînent ce phénomène: (i) la baisse du taux de fécondité, qui était de 2,5 enfants par femme en 2005-2010 et qui doit tomber à 2,2 en 2045-2050; (ii) l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance en raison de l'amélioration des niveaux de vie.

Le rapport envisage des mesures pour les personnes âgées. Mais qui sont ces personnes? L'ONU ne définit pas le terme «âgé», ni l'OIT celui de «travailleur âgé». A titre démographique, l'ONU définit les personnes de 60 ans et plus comme «personnes âgées». Ce critère a été incorporé dans le Plan d'action international sur le vieillissement de Madrid en 2002. La recommandation N° 162 de 1980 sur les travailleurs âgés les définit comme «tous les travailleurs qui, parce qu'ils avancent en âge, sont susceptibles de rencontrer des difficultés en matière d'emploi et de profession».

Comment protéger les personnes âgées? Des mesures devraient être prises: a) en

garantissant leurs revenus et leur taux d'activité en fonction des politiques de protection sociale; b) en contrôlant les revenus du travail partiel développé par les travailleurs âgés; c) en les protégeant contre la pauvreté et l'économie informelle évitant la perte de leurs revenus; d) en maîtrisant les migrations et leur influence sur la composition de la main-d'œuvre; e) en les protégeant dans les crises reconnaissant que les travailleurs âgés sont les premiers à perdre leur emploi et les derniers à réintégrer le marché du travail.

«Le dialogue social de l'OIT a un rôle crucial dans le changement démographique et le combat contre la discrimination liée à l'âge»

Le vieillissement de la population a des conséquences sur l'économie globalisée. L'Europe subirait des pénuries de main-d'œuvre après 2018.

Le dialogue social de l'OIT a un rôle crucial dans le changement démographique et le combat contre la discrimination liée à l'âge. Il n'existe pas de modèle unique. Chaque pays devra prendre des décisions selon ses propres conditions économiques, sociales et culturelles. Mais quel pays suivra les recommandations du BIT (secrétariat permanent de l'OIT) et surtout comment s'en assurer?

* Centre d'Echanges et Coopération pour l'Amérique latine www.cecal.net

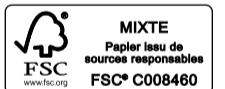


SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE
Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève.
Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11
Fax rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch

Abonnements:
Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse)
12 mois: Fr. 429.-
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 7h30-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse uniquement ou +41 22 322 33 10)
Contact: www.tdg.ch/abonnement
Suspension et changement d'adresse temporaire
Gratuit sur internet www.tdg.ch
Tél: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)
Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable: Pierre Ruetschi
Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haeberli, Frédéric Julliard
Directeur artistique: Sébastien Contocollias
Directrice artistique adjointe (resp. photo): Ester Paredes
Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary.

Rubriques:
Genève: Xavier Lafargue. Suisse: Judith Mayencourt. Monde: Olivier Bot.
Economie: Roland Rossier. Sports: Pascal Bornand. Culture: Pascale Zimmermann.



Opinion-dialogue: Benjamin Chaix.
Samedi week-end: Jérôme Estébe.
Signé Genève: Aymeric Dejarin.
Internet: Daniel Klopfenstein.
Blogs: Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)
Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00
Fax 022 322 39 72

Une publication de Tamedia AG
Serge Reymond, directeur général
Tamedia Publications romandes

Publicité Print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
Rue des Rois 11
1204 Genève 11
+41 22 322 34 25
publicite.geneve@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse alémanique
Tamedia Publications romandes SA
Werdstrasse 21
8021 Zürich
Tél. +41 44 251 33 75
publicite.zuerich@sr.tamedia.ch
Annances
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
www.mytamedia.ch - référence point-annonces
Tirage contrôlé (REMP 2011)
136 000 exemplaires
Audience (Mach Basic 2012-1)
136 000 lecteurs.

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.